DEPARTEMENT DE LA LOIRE ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520

Nbr conseillers:

13

En exercice:

13

Présents :

8

Votants: Quorum;

7

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 MARS 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20250314-16140325-DE

Pour l'autorité compétente par délégation

Réception par le préfet : 19/03/2025

Accusé certifié exécutoire

Publication: 19/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq le quatorze du mois de mars à 20 heures se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Mr Jacques GERY, 1er Adjoint

Présents: FLACHER Annick, GERY Jacques, NAVEZ Marie-Louise, BLANC Emilie, CLUZEL

Anthony, DUPINAY Pierre, GRANGE Yves, BARDY Benoît Excusés: GIRAUD Jean, LIMONE Julien, DEGAND Nathalie

Absentes: ROUCHOUSE Muriel, CANET Véronique

Secrétaire de séance : GRANGE Yves

N° 16 140325

OBJET:

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉQUITATION - ASSOCIATION LES CAVALIERS DE LA CITADELLE

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande parvenue en mairie en provenance de l'association « Les Cavaliers de la Citadelle » pour la participation aux Championnats de France d'Équitation 2025.

Cette subvention contribuerait à la prise en charge partielle des frais d'engagement et de logement qui s'élève à 2 000.00 € par enfant engagé.

OUÏ CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

- Décide de verser une subvention de 100.00 € (cent euros) à l'association « Les Cavaliers de la Citadelle »
- Indique que cette subvention sera inscrite au budget communal 2025

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus

Le secrétaire de séance

Y. GRANGE

SAINT-ADBOLIN

Le Maire A. FLACHER